



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

voirie

Question écrite n° 103604

Texte de la question

M. Léonce Deprez souligne, auprès de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, les préoccupations des maires, notamment dans les grandes villes en période estivale, à l'égard de la pollution provoquée par les chewing-gums. Il apparaît regrettable que la fabrication des chewing-gums ne prenne pas en compte les répercussions sur l'environnement. C'est ainsi qu'il faut, dans certaines villes, notamment touristiques, très fréquentées l'été, organiser, aux frais de la collectivité, des opérations de nettoyage des lieux publics (trottoirs, parking, rues piétonnes, etc.). Il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de ce constat regrettable quant à l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103604

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9512